

La Dépêche FSE



L'entrée au préscolaire : un passage important qu'il faut vivre progressivement

Les enseignantes et les enseignants du préscolaire ont à se battre chaque année pour permettre aux élèves de bénéficier d'une entrée progressive. Même si cette modalité est jugée incontournable par plusieurs, depuis l'entente nationale 2005-2010, des commissions scolaires reculent sur ce sujet. Pourtant, l'Annexe II de notre entente, qui parle d'un minimum de deux jours pour cette entrée progressive, permet toujours aux commissions scolaires d'offrir une période plus longue.

Pourquoi une entrée progressive ?

L'entrée en maternelle constitue la première transition dans le monde scolaire. Celle-ci comporte son lot de changements pour l'enfant et lui demande un effort d'adaptation important. Alors qu'il était admis que la capacité d'adaptation dépendait des facultés cognitives de chacun, nous savons maintenant, grâce à la recherche, que le contexte dans lequel est placée la personne, jeune ou adulte, a aussi un rôle à jouer.

Ces nouvelles données rendent essentielle la mise en place d'actions concertées pour que l'entrée au préscolaire soit le moins possible source de peurs et d'anxiété.

Annexe II

Après consultation du syndicat, la commission détermine les modalités d'une entrée progressive s'étendant sur deux jours pour les élèves du préscolaire, en tenant compte des particularités de chaque milieu.

*L'alinéa précédent n'a pas pour effet d'empêcher la commission de déterminer les modalités d'entrée progressive s'étendant sur plus de deux jours.
[...]*

Des recherches qui appuient cette période de transition

En 2000, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) a confié un mandat de recherche aux chercheuses Rollande Deslandes, de l'Université du Québec à Trois-Rivières, et Marie Jacques, de l'Université Laval, portant sur les modes d'entrée progressive à l'éducation préscolaire. Le rapport paru en janvier 2003 corrobore la perception des enseignantes et des enseignants sur l'importance de cette période de transition qu'est l'entrée au préscolaire. Abordée sous l'angle de l'adaptation de l'enfant à l'école et de l'appropriation de son rôle d'élève, l'étude montre que le début de la scolarisation peut avoir des incidences sur la réussite éducative. Les résultats obtenus s'inscrivent tout à fait dans le sens des recherches américaines mettant en évidence l'importance de la qualité de la transition de l'enfant lors de son entrée à la maternelle.

Dans les enquêtes menées par la FSE auprès des titulaires du préscolaire, il apparaît clairement que l'entrée progressive à la maternelle est bénéfique :

- sur le plan individuel (l'enfant est moins fatigué et plus sécurisé) ;
- sur le plan familial (l'enfant apprend à se séparer graduellement de ses parents) ;
- sur le plan scolaire.

Sur ce dernier plan, une entrée progressive, selon les titulaires, leur permet d'accorder plus d'attention à chaque enfant, de prendre contact individuellement et d'une façon plus chaleureuse. Elle permet à l'enfant d'avoir plus de

temps pour intégrer les routines et pour s'appropriier l'environnement. Elle lui permet aussi d'apprendre les règles de vie de la classe et de l'école ainsi que de mieux connaître les autres. Une entrée progressive diminue le niveau de stress auquel l'enfant doit faire face.

De plus, la recension des écrits nous montre que, chez certains auteurs, cette transition représente une période de vulnérabilité pendant laquelle se développent des attitudes, des comportements et des compétences qui ont un rôle capital dans le développement et la réussite des élèves².

La position de la FSE

La Fédération est d'avis que **le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) doit assurer au préscolaire une entrée progressive d'au moins cinq journées de classe pour les élèves de quatre et cinq ans**. Cette mesure devrait être inscrite au régime pédagogique car, comme le montre la recherche, le premier contact des enfants avec l'école est primordial et déterminant pour la suite de la scolarité.

Nous comprenons mal qu'on prône l'intervention préventive et que, d'autre part, on empêche d'offrir aux élèves qui commencent leur apprentissage une entrée plus personnalisée.

Un outil pour vous aider

Les commissions scolaires allègent la règle des 180 jours de classe (article 16 du régime pédagogique) pour empêcher la mise en place de mesures d'accueil en début d'année au préscolaire. Cependant, la *Loi sur l'instruction publique* les autorise à accorder aux écoles qui en font la demande une dérogation au régime pédagogique en vertu de l'article 222.

Prenant les choses en main, la FSE, en collaboration avec l'Association d'éducation préscolaire du Québec (AÉPQ), propose un *mode d'emploi* pour vous soutenir si vous décidez de faire une demande de dérogation aux 180 jours de classe pour vivre une entrée progressive. Cet outil comprend notamment :

- les assises légales à considérer dans un tel projet ;
- les étapes de la démarche ;
- les moyens à prévoir pour assurer la bonne marche de celui-ci ;
- les consultations à mener ;
- trois suggestions de modèles d'entrée progressive ;
- la fiche de demande de dérogation.

Informez-vous auprès de votre syndicat local. Il est là pour vous aider. De plus, cette démarche proactive venant de chaque école, combinée à celle de votre syndicat local en vertu de l'Annexe II, sera une pression supplémentaire sur la commission scolaire. De son côté, la FSE poursuit ses interventions auprès du MELS.

¹ *Entrée à l'éducation préscolaire et l'ajustement socioscolaire de l'enfant*, R. Deslandes et M. Jacques, (FSE-CRIRES-UQTR) 2003.

² Ramey, S.L. et C. T. Ramey (1999). Beginning school for children at risk, dans R.C. Pianta et M.J. Cox (dir.), *The transition to Kindergarten*, Baltimore, Paul Brookes, p. 217-252.

Rimm-Kaufman S. E. et R. C. Pianta (2000). An ecological perspective on the transition to kindergarten : A theoretical framework to guide empirical research, *Journal of Applied Developmental Psychology*, 21 (5), p. 491-511.



Responsables de la publication et de la rédaction

Marie Rancourt et Sylvie Lemieux

Texte

Marie Rancourt

Mise en page

Johanne Boucher

La Dépêche FSE est le feuillet d'information destiné aux membres de la Fédération des syndicats de l'enseignement. *La Dépêche FSE* est aussi disponible sur le site Web de la FSE (www.fse.qc.net).